

ENQUÊTE

Parce que l'on n'a pas su cohabiter,

• **Braconnage, chasse... l'espèce est victime de tous les maux**

• **L'unique primate survivant en Afrique du Nord en voie de disparition**

APRÈS le braconnage, maintenant la chasse des singes magots. Pourtant, il s'agit d'une espèce protégée par la Convention sur le commerce international des espèces de flore et de faune sauvages menacées d'extinction (Cites) que le Maroc a signée. «Combien de temps faudrait-il encore pour que les autorités forestières marocaines prennent la disparition de singes magots au sérieux et quand vont-elles réagir concrètement?», s'interroge Franck Fayçal Wyllinck. Le directeur de la Fondation marocaine des Néerlandais et Flamands (Fomanef), qui œuvre pour le rapprochement culturel et socioéconomique du Maroc, des Pays-Bas et de la Flandre, tire la sonnette d'alarme. Et le timing choisi est loin d'être un hasard.

En effet, depuis quelques semaines, il y a des photos horribles qui circulent sur les réseaux sociaux montrant des singes abattus. «Les commentaires sur l'horreur de ces photos sont légion, mais la vraie question est qui sont les responsables de ces crimes et pour quelle raison?». La voix émue et le regard triste, Wyllinck, Marocain d'adoption depuis 25 ans, dénonce un véritable massacre et cherche des réponses. Selon lui, le Haut commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification (HCEFLCD) doit œuvrer pour la protection des singes magots au Maroc. «Nous ne pouvons pas attendre l'extinction de cette espèce comme celle des lions de l'Atlas qui n'existent plus aujourd'hui. Ces animaux sauvages représentent un patrimoine forestier national. C'est une richesse historique qu'on doit préserver», poursuit-il.

En fait, le macaque de barbarie, *Macaca Sylvanus* de son nom scientifique, l'unique primate survivant en Afrique du Nord et seul représentant du genre *Macaca* que l'on peut trouver en dehors de l'Asie, est gravement menacé d'extinction. Pourtant, le singe magot est un primate endémique de l'Afrique du Nord, de la famille des Cercopithécidés, emblématique des paysages forestiers marocains, essentiellement des cédraies. Cette espèce, largement répartie autrefois dans le bassin méditerranéen, vit à des altitudes comprises entre 0 et 2.600 mètres où les températures peuvent atteindre 45°C en été et -10°C durant les mois les plus froids de



Le singe magot, appelé également macaque de barbarie, est le seul macaque vivant sur le continent africain, à l'état sauvage dans les forêts du Maroc et de l'Algérie. Cette espèce animale est actuellement menacée de disparition et elle est classée comme espèce «en danger» par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et figure sur la liste des espèces protégées par la législation nationale en vigueur au Maroc (Ph. YSA)



Depuis quelques semaines, des photos horribles circulent sur les réseaux sociaux montrant des singes abattus, déplore Franck Fayçal Wyllinck, directeur de la Fondation marocaine des Néerlandais et Flamands (Fomanef) qui tire la sonnette d'alarme. Wyllinck dénonce un véritable massacre et cherche des réponses, invitant le Haut commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification à protéger les singes magots au Maroc (Ph. YSA)

le singe magot abdiq

l'hiver. Elle peut également se trouver au niveau de la mer, dans un climat plus tempéré, comme dans le Rif au Maroc. «Cette espèce se trouve actuellement cantonnée à l'état sauvage, avec des populations très réduites, uniquement dans les forêts du Maroc, de l'Algérie et sur le rocher de Gibraltar où elle aurait été introduite», indique un doctorant qui préfère témoigner sous couvert de l'anonymat. Pour ce chercheur, «en 2013, l'effectif total de ces singes était estimé à environ 5.000 à 6.000 individus. Actuellement, seules quelques petites populations dispersées subsistent suite au braconnage des petits bébés singes et aux tueries».

Dans les massifs forestiers du Rif (nord), à titre d'exemple, il y a une petite population de quelque 400 à 500 individus, qui vit à Jbel Moussa, Jbel Bouhachem, Jbel Tissouka, Lakâa, Talassemrane et Jbel Tizèrène. L'autre foyer se trouve dans les forêts de la partie centrale du Moyen Atlas qui abrite 70% de l'effectif total du Maroc. Ce nombre a diminué d'environ 65% sur les 3 dernières décennies, passant de 15.000 à 4.000 singes magots. «Ces populations se trouvent cantonnées dans les cédraines de Sidi M'Guild, d'Ifrane et de Michlifèn, dans les chênaies vertes d'Ain Leuh, d'El Hammam, entre Azrou et Ain Leuh ainsi que dans les forêts du sud de Oujouane», révèle le chercheur. Selon lui, cette espèce subsiste également dans les forêts mixtes de cèdre et de chêne vert à Tamjilt



et Taffert dans le Moyen Atlas oriental. Enfin, dans le Haut Atlas oriental où quelque 1.000 individus vivent en petits groupes isolés, l'on peut rencontrer aussi ces singes au niveau des régions d'Azilal, d'Oued-el-Abid, les gorges d'Ahansel et d'Akhacham, les cascades d'Ouzoud et

dans la vallée d'Ourika, qui fait partie du Parc national de Toubkal. Pour le responsable de l'ONG internationale, «partout dans ces zones, et suite au braconnage des petits bébés singes et aux tueries, la densité du singe magot ne cesse de diminuer. Dans le Moyen Atlas, elle est passée

de 40 à 8 individus par km²». Et si rien n'est fait pour arrêter les chasseurs qui s'acharnent sur les espèces protégées dans les forêts, les singes magots vont bientôt disparaître», conclut Franck Fayçal Wyl-linck. □

Rendez-les à leur milieu naturel

LE magot affectionne tout particulièrement les forêts mélangées de cèdre et de chêne vert ouvertes, avec des clairières cultivées ou non. C'est un habitat en trois dimensions qui lui offre à la fois abri (cèdre) et nourriture (dans la chênaie et les clairières). De plus, l'eau reste un facteur déterminant pour la distribution des groupes dans les forêts, principalement en été.

Le régime alimentaire du magot est essentiellement végétal et varie au cours de l'année en fonction des disponibilités offertes par les milieux naturels, mais il est souvent complété par un apport animal constitué d'insectes et de chenilles. □



(Ph. YSA)

ENQUÊTE

Parce que l'on n'a pas su cohabiter,



LES menaces qui pèsent sur ce singe s'amplifient. Elles varient en fonction de la région considérée, la pression humaine, le surpâturage, les conflits d'intérêts, et les effets du tourisme et la prédation. La dégradation et la perte des habitats, ainsi que le commerce illicite sont identifiés comme étant les principales causes du déclin de cette espèce.

Pour Franck Fayçal Wyllinck, directeur de la Fomanef, «le surpâturage, un phénomène qui se manifeste par une inadéquation entre la densité du cheptel et la capacité de la zone à supporter le pâturage et le piétinement, est considéré comme une menace pour les populations du singe magot». En effet, le surpâturage accélère les processus de perte de la biodiversité et de dégradation, en qualité et en quantité, des ressources nourricières du singe magot dans son milieu naturel, du fait du broutage des jeunes pousses, ce qui empêche la régénération naturelle, que ce soit des arbres, des arbustes ou du couvert végétal.

Des inquiétudes ont été récemment soulevées par plusieurs spécialistes concernant les impacts négatifs du tourisme sur les singes magot. Il a été démontré que la présence des touristes et leurs fréquentes interactions physiques avec les singes pouvaient affecter le comportement normal de ces primates. Ce changement de comportement se manifeste à travers l'augmentation des agressions et la réduction des comportements d'affiliation. «Le tourisme peut donc augmenter le niveau de stress physiologique des animaux avec des conséquences négatives sur leur santé et leur reproduction. Les membres des groupes exposés aux touristes étaient plus gros, en moins bonne condition physique et plus parasités que ceux des groupes non exposés aux touristes», souligne-t-on.

Des études de ce genre peuvent aider à planifier une gestion efficace du tourisme qui prenne en compte les singes magots. En réduisant ou en supprimant le nourrissage des macaques par les touristes, on atténuera les impacts liés au stress et on réduira les problèmes d'obésité, de mauvaise condition physique ainsi que les autres problèmes de santé liés au régime alimentaire. Par ailleurs, l'approvisionnement et le nourrissage des singes par les touristes au bord des routes les rendent de plus en plus exposés à des actes de braconnage et à des accidents de la circulation. Ainsi, dans la forêt de Cèdre Gouraud (route nationale N13, à proximité d'Azrou), à titre d'exemple, les singes sont devenus très dépendants des touristes



(Ph. YSA)

qui, posant pour des photos souvenirs, leur fournissent de la nourriture. Ici, les incidents sont fréquents entre les riverains (visiteurs aussi) et les primates. Incidents confirmés d'ailleurs par la province d'Ifrane, chef-lieu de cèdre gouraud, qui parle d'un surpeuplement des singes dans ses forêts mais sans donner de statistiques précises sur les populations recensées. Raison pour laquelle le magot peut apparaître pour certains riverains de la forêt comme un animal nuisible et de ce fait, ils procèdent à sa chasse et à son abattage. □

Le tourisme peut augmenter le niveau de stress psychologique des animaux avec des conséquences négatives sur leur santé et leur reproduction. Dans la forêt de Cèdre Gouraud, les singes se sont familiarisés avec les visiteurs et ne mangent que ce qu'on leur donne

(Ph. YSA)



(Ph. YSA)



le singe magot abdique



Le singe magot est actuellement classé comme espèce «en danger» par l'Union internationale pour la conservation de la nature, inscrit sur l'annexe II de la Convention sur le commerce international des espèces de flore et de faune sauvages menacées d'extinction (Cites) et figure sur la liste des espèces protégées par la législation nationale en vigueur au Maroc. Plusieurs rapports ont fait part de leurs inquiétudes pour le singe magot, en raison de son aire de distribution devenue très restreinte, de la fragmentation de ses habitats et du morcellement de ses populations, dus essentiellement à la forte pression anthropique sur ses habitats naturels. Du côté du Haut commissariat aux eaux et forêt et à la lutte contre la désertification, un plan d'action national de conservation du singe magot a été élaboré en 2012



(Ph. YSA)



Les macaques de barbarie peuvent être vus dans les Haut et Moyen Atlas, dans la cédraie d'Azrou, aux cascades d'Ouzoud, dans la vallée des Aït Bouguemez ou encore de l'Ourika. Ils sont une véritable attraction pour les touristes et les promeneurs... (Ph. YSA)

LA destruction du cortège forestier, provoquée essentiellement par le surpâturage, l'ébranchage, le défrichage pour les cultures, l'exploitation forestière, réduit de plus en plus la superficie des habitats du singe magot, entraînant ainsi la fragmentation des populations de l'espèce en petits isolats, ce qui fragilise, par conséquent, l'ensemble de la population du singe magot.

Ce phénomène de fragmentation d'habitats et ses effets sur l'isolation des populations du singe a été bien démontré dans plusieurs travaux de recherche dans les années 80 et 90 au niveau du Moyen Atlas, où certains modes de gestion forestiers ont été considérés comme inappropriés, tels la coupe des vieux cèdres offrant des refuges aux singes et la réduction ou l'élimination du chêne vert qui constituait une ressource importante pour les macaques. Ajoutons à cela l'élimination de futaies de chêne vert par les



ENQUÊTE

Parce que l'on n'a pas su cohabiter, le singe magot abdique

coupes à blanc au niveau du Haut Atlas et leur remplacement par des taillis entraînant, en conséquence, l'extension de larges clairières ouvertes, de taillis sauvages de chênes immatures et de forêts dégradées ou dispersées, qui sont défavorables au maintien du singe magot. Le tourisme est également responsable d'une dégradation croissante du milieu forestier. Pour Franck Fayçal Wyllinck, «les déchets, les feux de forêt et la dégradation du couvert herbacé par les activités touristiques sont aussi à prendre en considération dans la protection du milieu forestier». Bien que le singe magot soit classé par la législation nationale parmi les espèces protégées, dont la chasse, la capture, la détention, la vente, la mise en vente et l'achat sont interdits, le commerce illicite d'individus vivant de cette espèce constitue également un danger significatif pour la population sauvage de cette espèce.

Les saisies d'animaux vivant aux frontières européennes et le nombre d'animaux offerts par les autorités et les expropriétaires aux sanctuaires et aux zoos européens témoignent clairement que cet animal fait l'objet d'un com-

merce international illicite qui concerne principalement les jeunes juvéniles. Victimes de la déforestation et de diverses pressions anthropiques, ces animaux sont

capturés vivants dans la nature pour être vendus, généralement comme animaux de compagnie aux touristes.

Toutefois, nul ne peut apporter des

arguments prouvant que tous les animaux saisis et se trouvant dans plusieurs refuges, notamment en Europe, proviennent du Maroc. Selon le directeur de la Fondation marocaine des Néerlandais et Flamands (FOMANEF), le trafic illicite qui est l'une des raisons principales de la réduction drastique de population de singes magots au Maroc et, à terme, de son extinction, doit être lourdement puni avec peines de prisons et amendes. Ce militant associatif souligne qu'en moyenne quelques 400 jeunes singes sont capturés illégalement au Maroc tous les ans dans leur milieu naturel. Des bébés pour la plupart, arrachés à leurs mères dans leur forêt natale, essentiellement dans la région d'Azrou. Pour être exhibés, chaîne métallique au cou, sur la place de Jamaâ El Fna ou revendus à des touristes attendris jusqu'à 300 euros la pièce. «Généralement, c'est durant l'été quant ces animaux entrent en déshydratation, laquelle induit souffrance quotidienne et mortalité certaine, que des touristes rigolent bien en les gavant d'une nourriture inutile et nocive mais personne ne pense à calmer leur soif-torture», critique Wyllinck. □

Youness SAAD ALAMI

L'homme «mon meilleur ennemi»

SELON Franck Fayçal Wyllinck, les conflits entre l'homme et le singe magot se manifestent principalement par trois phénomènes. Outre la compétition pour l'accès à la nourriture et à l'eau, notamment avec les troupeaux, l'on signale des conflits avec les agriculteurs en raison de la destruction de leurs récoltes, et des conflits avec le forestier à cause de l'écorçage du cèdre. En effet, les gestionnaires marocains pensent que la principale cause de dégradation de la cédraie serait l'augmentation de la densité du magot. Un plan de délocalisation en masse de certaines populations de magots dans des forêts sans cèdre a même été envisagé. Or, d'après notre source, la dégradation des habitats du singe magot est considérée comme la principale menace pour l'espèce. □



(Ph. YSA)

«Réinsérer les singes traumatisés»

• **Il faut arrêter le braconnage, selon le directeur de la Fomanef**

• **Le petit primate meurt plus volontiers de soif que de faim**

- **L'Economiste: Comment peut-on protéger les singes magots?**

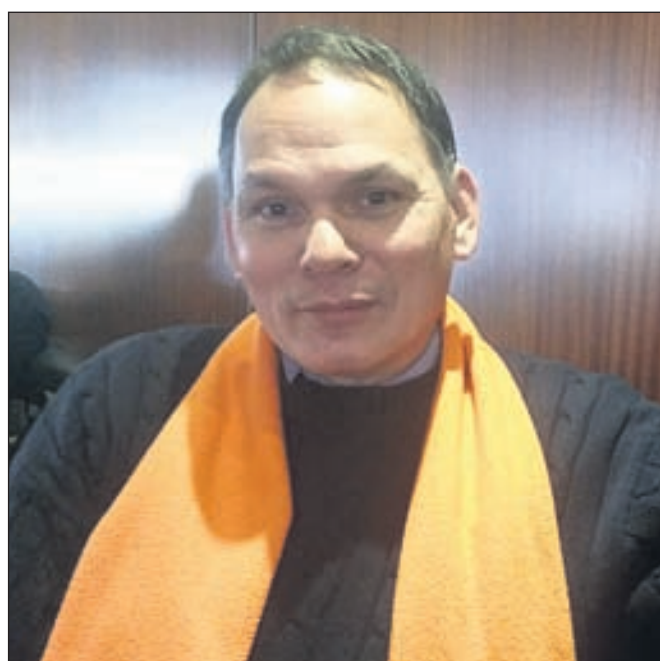
- **Franck Fayçal Wyllinck:** Il faut reconnaître que l'on trouve au Maroc, au niveau de certains lieux publics, des singes capturés. Ils sont utilisés pour exposition ou pour mener des spectacles animés par des dresseurs, notamment à Jamaa El-Fna, où les singes font partie des attractions proposées depuis plusieurs années. D'autres personnes considèrent le magot comme animal de compagnie. Mais, au fil des ans, le mignon petit singe se transforme en primate agressif. C'est là que ses maîtres décident généralement de s'en débarrasser, en le relâchant dans la nature. Certains européens le ramènent dans un zoo ou un refuge animalier. Mais,

vu le flux important de *Macaca Sylvanus* abandonnés, il est des endroits où il n'y a d'autre choix que de les euthanasier.

- **Comment stopper ce que vous appelez «un massacre»?**

- La loi n°29-05 prévoit des mesures pour la réglementation de la détention de cette espèce à des fins culturelles, particulièrement au niveau de Marrakech, à travers la délivrance d'un certificat de propriété par spécimen. C'est déjà une erreur d'avoir rendu les magots dépendants de l'homme sur des bords de route-poubelles, pour notre seule distraction, alors qu'il s'agit d'une espèce protégée dont il convient de respecter la liberté au sein de l'habitat.

Aussi, la législation doit être plus sévère quant au braconnage et abattage des espèces protégées. Il s'agit de faire cesser définitivement le trafic de singes magots. Pour cela, il faudrait une plus grande implication des autorités marocaines. S'agissant des petits primates traumatisés



Le macaque de barbarie sera-t-il décimé comme son majestueux compagnon fauve, le lion de l'Atlas?». C'est ce que craint Franck Fayçal Wyllinck, directeur de la Fomanef, pour les singes magots (Ph. YSA)

zoologiques ou les réserves naturelles. Enfin, il faut sensibiliser les enfants des écoles des régions où vivent cette espèce animale pour leur faire comprendre la nécessité de préserver leur environnement et l'incroyable singe magot.

- **Et pour ce qui est de l'espace forestier?**

- La cédraie n'est pas un cirque. La forêt de cèdre est originellement la maison des magots et pas la nôtre. Le surpâturage qui sévit dans la région a investi tous les points d'eau au profit des troupeaux et les singes magots n'ont plus les moyens de se désaltérer. En été, les singes sont sans cesse au bord de la déshydratation. Ils meurent plus volontiers de soif que de faim. □

Propos recueillis Par Y. S. A.

et blessés récupérés, il faudrait les soigner puis tenter de les réinsérer dans des groupes sociaux stables et de leur trouver un logement permanent dans les parcs

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com